Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Les détenteurs d’armes à feu vauclusiens doivent impérativement les déclarer avant la fin de l’année

La préfecture de Vaucluse informe que les détenteurs d’armes chasseurs, anciens chasseurs et tireurs sportifs ont jusqu’au 31 décembre 2024 pour créer leur compte dans le système d’information sur les armes.
« Le Système d’information sur les armes (SIA) est une plateforme numérique qui permet de gérer et suivre la détention légale des armes à feu sur le territoire et qui facilite les démarches liées à leur acquisition et détention. Au terme de son déploiement, l’ensemble des détenteurs d’armes à feu devront disposer d’un compte personnel SIA pour conserver leur droit à détenir des armes », rappelle les services de l’Etat en Vaucluse.

À ce jour, seuls les détenteurs d’armes au titre de la chasse ou du tir sportif sont concernés par cette

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

mesure et sont tenus d'y avoir créé un compte d'ici au 31 décembre 2024 (article 10 du décret 2024-615 du 27 juin 2024 portant diverses mesures dans le domaine des armes).

– **Publics concernés** : tous les particuliers détenant au moins une arme, disposant d'un permis de chasser (validé ou non) ou d'une licence de tir sportif.

– **Publics non concernés** : les possesseurs de fusils à canon lisse à un coup par canon acquis avant décembre 2011, pour qui l'inscription au SIA est fortement conseillée mais pas impérative tant que l'arme ne change pas de propriétaire. Les chasseurs mineurs ne sont pas non plus concernés par cette mesure.

« Cette démarche obligatoire doit être faite sans attendre, insiste la préfecture de Vaucluse. En effet, la création d'un compte personnel dans le SIA est obligatoire pour acheter une arme chez l'armurier, la vendre ou la faire entretenir. Au-delà de cette date, les détenteurs chasseurs, anciens chasseurs et tireurs sportifs non-inscrits dans le SIA seront en contradiction avec la réglementation sur les armes et seront susceptibles de faire l'objet de mesures administratives. La création d'un compte personnel dans le SIA est simple et rapide mais nécessite d'avoir accès à internet et de disposer d'une adresse mail et de documents au format numérique, notamment pour justifier son identité et son adresse. La création de compte se fait sur le site https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr depuis n'importe quel ordinateur, mobile ou tablette connectés à internet. »

Une fois leur compte créé, les détenteurs se voient attribuer un numéro SIA par le système. Ce numéro leur est personnel et les suivra tout au long de leur vie de détenteurs d'armes. Ils seront ainsi identifiés dans l'outil par les professionnels (armuriers), mais aussi par l'administration avec qui ils pourront communiquer par l'intermédiaire de leur compte personnel.

En cas de difficulté pour créer leur compte, les détenteurs peuvent se faire aider dans les points d'accueil numériques en préfectures, par la fédération départementale des chasseurs de leur département, leur club de tir ou encore en armurerie.

Depuis leur compte personnel SIA, les chasseurs et tireurs sportifs ont un accès direct à leur râtelier numérique dans lequel ils peuvent visualiser les armes qu'ils détiennent. Ils disposent ensuite d'un délai de 6 mois pour le corriger et le mettre à jour et s'assurer ainsi que l'administration dispose des bonnes informations. Ils peuvent également accéder à différentes fonctionnalités leur permettant, entre autres, de faire une demande d'autorisation en ligne, de valider l'acquisition d'une arme, d'en renseigner la perte ou le vol ou, encore, d'éditer de façon totalement autonome leur Carte européenne d'arme à feu (e-CEAF).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Les sapeurs-pompiers de Vaucluse à l'affût de tout départ de feu

Le Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse (SDIS 84) travaille sur l'installation de 13 caméras visant à détecter le départ de feux de forêt. Une initiative qui vient s'ajouter aux dispositifs estivaux de prévention et de lutte déjà déployés dans le département.

Le SDIS 84 est en train de déployer des caméras sur des point hauts du département judicieusement étudiés afin d'avoir la meilleure vision possible d'un sinistre. Déjà cinq sont en place depuis la fin du mois de juillet. Huit autres caméras seront installées avant la fin de l'année sur sept autres sites, garantissant une couverture optimale du territoire.

Ces installations ont plusieurs objectifs tels que : surveiller mes forêts 24h/24 toute l'année, localiser les feux par triangulation lorsque cela est possible, visualiser la situation en temps réel depuis le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de secours (CODIS), enregistrer le flux vidéo, adapter l'engagement des moyens en fonction des observations, améliorer la formation et le retour d'expérience

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

grâce à l'exploitation postérieure des images.

Au titre du Fonds vert, une subvention de 100 000 € a été octroyée par l'État pour l'acquisition des caméras, ainsi qu'une subvention de 70 000 € de la Région Sud. Le SDIS 84, quant à lui, a financé les caméras à hauteur de 184 000 €.

Exemple de caméra (à droite) installé au sein du département. ©SDIS 84

150 000 hectares de forêt en Vaucluse

Ces caméras vont permettre de compléter les dispositifs estivaux de prévention et de lutte déjà déployés en Vaucluse. Le département compte plus de 150 000 hectares de forêt, ce qui représente 43% de sa surface. Les massifs étant très fréquentés, notamment l'été, couplé aux températures élevées et à la sécheresse, ils présentent une grande vulnérabilité et nécessitent une vigilance particulière concernant les départs de feu.

Si le sud du département était jusqu'ici considéré comme étant le plus sensible, les feux des étés 2020 à 2022 à Faucon, Beaumes-de-Venise et Piolenc ont démontré que la totalité du département est désormais menacée par le risque d'incendie de forêt. C'est pourquoi les moyens de prévention et de lutte contre ces feux ont été renforcés.

Un plan départemental contre les incendies

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Le préfet de Vaucluse a arrêté, le 26 novembre 2015, le deuxième plan départemental de protection des forêts contre les incendies de Vaucluse, pour la période 2015-2024, dans le but de diminuer le nombre de feux de forêt et les superficies brûlées, mais également de mieux les prévenir pour limiter leurs conséquences sur les personnes, les biens, les activités économiques et les milieux naturels.

Ce plan rassemble les actions de plusieurs partenaires :

- Les services de l'État,
- Le SDIS,
- Les collectivités : le Conseil départemental, les communes, le Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière (SMDVF), les parcs naturels régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux,
- Les établissements publics forestiers — l'Office national des forêts et Centre national de la propriété forestière,
- Les bénévoles des comités communaux feux de forêt.

Un plan en quatre axes

Ce plan 2015-2024 définit la politique départementale de défense des forêts contre l'incendie selon quatre points. Le premier regroupe les dispositifs réglementaires préventifs, à savoir la réglementation de l'accès aux massifs forestiers, notamment entre le 15 juin et le 15 septembre, la réglementation relative à l'emploi du feu, la réglementation relative à l'usage des feux d'artifice, des jets de pétards et des objets en ignition (lanternes thaïlandaises, célestes, volantes, etc.) à trajectoire non maîtrisée, mais aussi la limitation de l'urbanisation en forêt et les obligations légales de débroussaillement.

Le deuxième axe du plan concerne l'aménagement et l'entretien des équipements de prévention et de lutte contre les incendies de forêt. Le Vaucluse est couvert par 600 km de pistes de défense des forêts contre l'incendie (DFCI), comprend 225 citernes d'eau de 60 à 120 m³ et 2 800 hectares de surfaces débroussaillées dans les massifs en bordure de pistes, permettant aux pompiers d'assurer une lutte efficace contre les incendies de forêt. Ces équipements sont gérés par le Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière (SMDVF) qui regroupe le Conseil départemental et la majeure partie des communes du département.

Le troisième point comprend une surveillance estivale renforcée et coordonnée des massifs forestiers afin de limiter les départs de feu et de favoriser les interventions rapides des acteurs sur les feux naissants. De nombreux acteurs participent à cette surveillance tels que la Direction départementale des territoires (DDT), l'Office national des forêts (ONF), l'Office français de la biodiversité (OFB), l'Association départementale des comités communaux feux de forêt (ADCCFF), le Groupement de Gendarmerie Départementale de Vaucluse, et le SDIS 84.

Enfin, le quatrième point du plan départemental désigne une campagne d'information dédiée à la sensibilisation et à l'information régulière des usagers de la forêt. Cette communication passe notamment

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

par la préfecture de Vaucluse qui informe sur les conditions d'accès en forêt (actualisées chaque jour), mais aussi par des panneaux informatifs présents dans plusieurs sites du département. Le public peut également consulter la Météo des forêts, conçue pour informer et sensibiliser le public au risque de feux de forêts et de végétation.

La gendarmerie renforce sa présence autour du Mont Ventoux

Le jeudi 25 juillet dans la soirée, une opération visant les véhicules deux-roues a été menée par la gendarmerie nationale aux abords du Mont Ventoux afin de prévenir et réprimer les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

comportements dangereux, les accidents étant en forte hausse autour du Géant de Provence.

Depuis le début de l'année, sept blessés dont six graves ont été déplorés et trois personnes sont décédées, à cause d'accidents de la route près du Mont Ventoux. Ce sont trois blessés graves et deux décès de plus qu'en 2023. Ces accidents impliquent le plus souvent des cyclistes, mais aussi des regroupements de motards ou de voitures sportives « qui s'adonnent à des conduites dangereuses et illicites », selon la préfecture de Vaucluse.

Cette hausse de l'accidentalité appelle au renforcement de la mobilisation de la gendarmerie nationale dans le secteur. De multiples opérations qui visent à dissuader et réprimer les comportements dangereux sont à venir. Des contrôles sont également opérés régulièrement sur les versants nord et sud du Mont Ventoux.

Le 25 juillet, la communauté de brigades de Mormoiron, la brigade motorisée d'Orange, deux véhicules rapides d'intervention ainsi que la police municipale ont participé à une opération de ce type, en présence d'Alain Constant, maire de Bédoin. Au cours de cette opération, qui visait notamment les deux-roues, les forces de l'ordre ont constaté plusieurs effractions, telles que :

- un franchissement d'une ligne continue ;
- un usage d'un téléphone tenu en main ;
- une conduite sans ceinture de sécurité ;
- une absence de port de gants ;
- deux conduites sans permis de conduire ;
- un excès de vitesse inférieur à 20 km/h (15 km/h).

La Région Sud inaugure deux vedettes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

maritimes qui assureront la sécurité des JO 2024

Ce jeudi 18 juillet, Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Christophe Allain, directeur de la Police Nationale Sud et Cédric Esson, directeur interdépartemental de la Police Nationale, ont inauguré les deux vedettes maritimes au Vieux-Port de Marseille. Ces vedettes assureront la sécurité pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Les Jeux Olympiques de Paris auront lieu du 26 juillet au 11 août, et les Jeux Paralympiques du 28 août

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

au 8 septembre prochains. La France voit déjà sa sécurité renforcée pour l'occasion. Ce jeudi 18 juillet, deux vedettes maritimes qui participeront à cette sécurité ont été inaugurées par la Région Sud et la Direction zonale de la police nationale Sud à Marseille.

Les deux vedettes maritimes permettront, dans un premier temps, d'assurer la sécurité des épreuves de voiles à Marseille pendant les Jeux, puis seront, dans un second temps, déployées le long des côtes pour assurer la sécurité des touristes, des plaisanciers et des habitants.

Elles seront affectées aux brigades nautiques départementales de la Direction interdépartementale de la Police nationale (DIPN) des Bouches-du-Rhône et la DIPN du Var. Ces deux outils représentent un financement de 757 000€ de la part de la Région Sud qui a investi plus de 20M€ depuis 2021 pour les polices municipales et aux forces de l'ordre nationales, gendarmerie et police.

©Région Sud

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Carpentras : la Ville fait don de gilets pare-balles à une association ukrainienne

La Ville de Carpentras a décidé de faire don de 14 gilets pare-balles d'une valeur de 500€ chacun à l'association Gilet Ukraine qui les expédie ensuite dans le pays qui vit actuellement une période de guerre. Carpentras est la première ville du Vaucluse à avoir fait don de ce type de matériel.

Carpentras s'engage pour venir en aide aux ukrainiens. La municipalité a annoncé ce mercredi 17 juillet, avoir fait don de 14 gilets pare-balles à l'association Gilet Ukraine, fondé en mars 2022 qui récupère des gilets pare-balles « déclassés » des forces de l'ordre, les reconditionnent et les expédient ensuite sur les zones de conflit, sur le sol ukrainien.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Le matériel offert provient de la police municipale de la ville de Carpentras qui compte 25 agents à plein temps. En France, les fournisseurs de gilets pare-balles garantissent les qualités de balistiques de leur produit pendant cinq ans. Au-delà, ils sont considérés comme « déclassés » ou « réformés » et ils sont généralement détruits même s'ils sont toujours fonctionnels et prêt à l'emploi. La ville de Carpentras a choisi plutôt que de privilégier cette solution, de les donner à une association qui agit concrètement en faveur des Ukrainiens.

Plusieurs avantages pour Carpentras

Cette initiative que la ville de Carpentras a décidé de mettre en place, offre également de nombreux avantages pour la commune. Le premier est bien évidemment le soutien humanitaire que cette action apporte. En fournissant les gilets, la ville vauclusienne contribue à la protection des civils et des médecins sur place, présents dans les zones de conflits.

Le second avantage est que cette action permet une réduction des dépenses pour la Ville qui aurait dû payer des couts liés à la destruction des gilets. Le dernier qui est directement lié au second, relève d'un caractère environnemental. En évitant la destruction de ce matériel, la commune diminue la pollution associée à l'opération d'élimination.

PACA : 58% des habitants craignent un cambriolage cet été

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Avec des départs en vacances parfois à l'étranger ou loin des domiciles, l'été reste une période propice aux cambriolages qui ne cessent d'augmenter chaque année. Selon une étude récente menée par la néo-assurance Leocare, 58% des pacaïens craigent un cambriolage lors de la période estivale 2024.

Si l'été rime en général farniente, il n'en est rien pour les cambrioleurs. Lors des 12 derniers mois, 220.000 cambriolages ont été recensés en France par le ministère de l'intérieur une activité à 9,5% lors des mois de juillet et aout ce qui représente un quart des cambriolages à l'année.

Deuxième région la plus touchée par les cambriolages après l'Ile de France en 2022 avec 7,5 foyers touchés pour 1000, la région PACA est très prisée par les auteurs des cambriolages avec 23% de pacaïens touchés par ce délit. Avec un taux de 9,6% le Vaucluse est aussi particulièrement touché et se trouve en 4e position de ce triste classement national.Une tendance qui inquiète fortement les habitants sudistes puisque selon une étude menée par la néo-assurance multiservices Leocare, en collaboration avec Poll&Roll, 1 pacaïen sur 5 a déjà été cambriolé et 58% craignent de vivre cette expérience lors de l'été 2024.

Des logements pas toujours sécurisés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Si l'épreuve d'un premier cambriolage incite bien souvent les victimes à mettre en place des mesures et des moyens de sécurité au sein de leurs logements, ce n'est pas toujours une vérité générale. Avec la hausse des prix et l'inflation qui sévit sur le territoire national, les français sont de moins en moins enclin à investir dans les systèmes d'alarmes et autres dispositifs de sécurité qui se révèlent bien souvent couteux. L'étude menée par Leocare révèle que 67% des victimes de cambriolages dans le sud indiquent que leur logement n'était pas équipé d'un système de sécurité ou de protection avant leur cambriolage.

Néanmoins, la peur de voir leurs maisons ou appartements dévalisés reste une préoccupation principale pour les pacaïens. Une angoisse persistante qui s'explique par plusieurs facteurs socio-économiques et des facteurs qui mêlent expériences personnelles, influence médiatique et perception du risque. Parmi la liste des objets que les habitants de la région PACA craignent de se faire voler, on retrouve en tête les objets connectes et high-tech (49%), les bijoux en seconde position (46%) et enfin les véhicules viennent compléter le podium (44%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

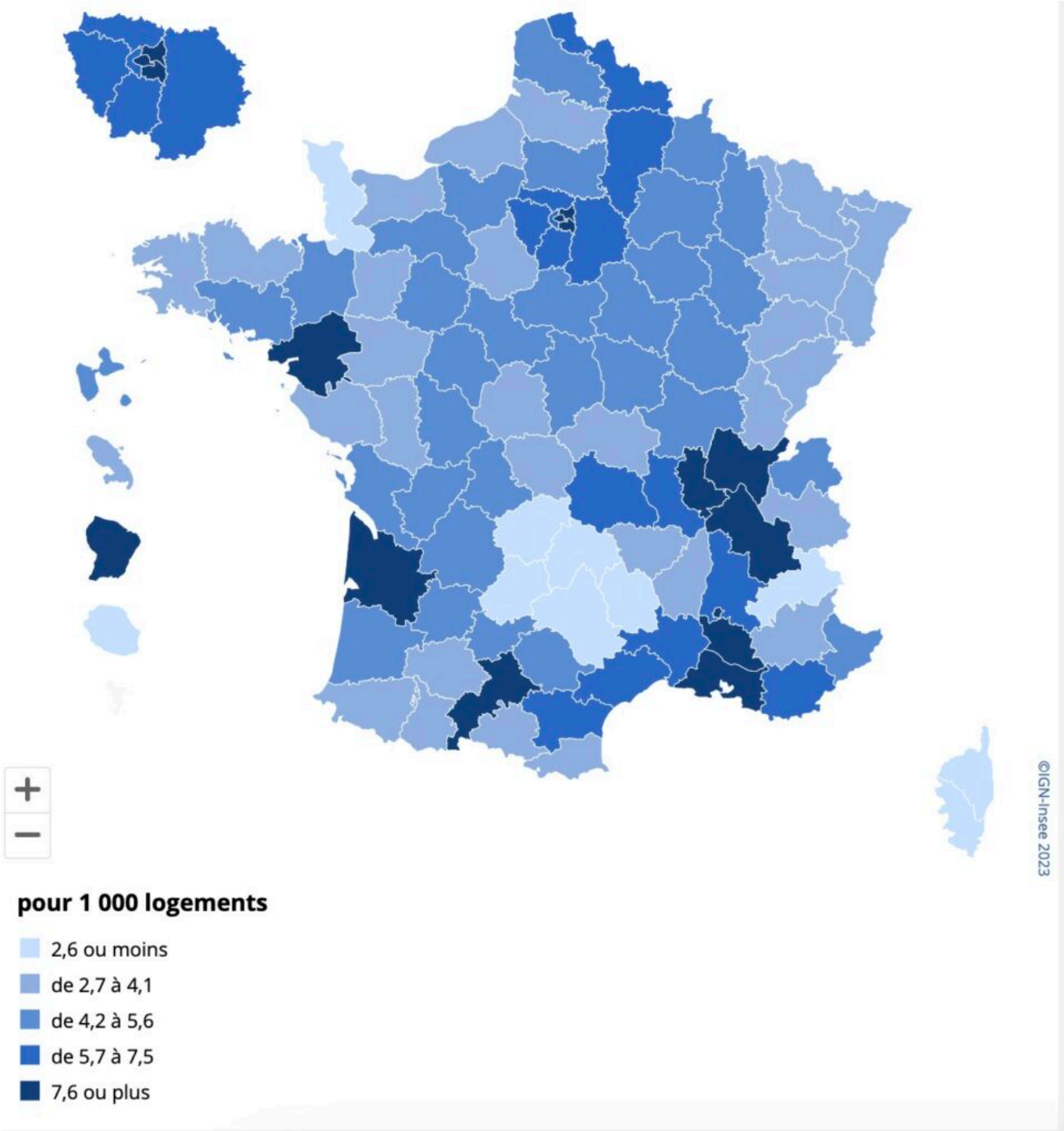

Carte du taux de Cambriolages et tentatives de cambriolage enregistrés pour 1 000 logements en 2022, par département de commission, source : INSEE

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Assurer son logement pour partir l'esprit serein

Avant de partir en vacances, c'est près d'1 Pacaïens sur 5 (22%) qui envisagent de renforcer le niveau de garantie de leur contrat d'assurance habitation car ils ne sont pas assez couverts par leur assurance.

"À l'approche des vacances d'été, il est essentiel de souligner l'importance de l'assurance habitation. Beaucoup de Français partent en vacances en laissant leur maison sans surveillance, ce qui augmente le risque de cambriolage. Une bonne assurance habitation ne se contente pas de couvrir les pertes matérielles, elle offre également un soutien précieux en cas de sinistre, permettant de partir en vacances l'esprit tranquille. S'équiper d'une telle assurance, c'est protéger ses biens et sa sérénité, car un foyer bien assuré est un foyer serein, même en l'absence de l'individu." conclut Christophe Dandois, cofondateur de Leocare.

Sécurité des piscines : nouvelle limite à l'engagement de la responsabilité du propriétaire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Selon Me Solène Arguillat, l'été est malheureusement le théâtre de trop nombreuses noyades chez les particuliers propriétaires de piscine. Mais que dit précisément la loi et la jurisprudence.

Il convient de rappeler qu'en application de l'article L.134-10 du code de la construction et de l'habitation, les piscines privées doivent impérativement être équipées d'un dispositif de sécurité pour prévenir les risques de noyade, notamment de jeunes enfants. A défaut, le propriétaire de l'équipement s'expose à une amende élevée (art L183-13 CCH) et surtout à un risque de condamnation pénale en cas d'accident.

En termes pratiques, le dispositif peut être constitué par :
Une barrière de protection respectant la norme NF P90-306
Une alarme respectant la norme NF P90-307
Une couverture de sécurité relevant de la norme la norme NF P90-308
Un abri rigide interdisant l'accès en position fermé, respectant la norme NF P90-309
Il est obligatoire dès lors que la piscine n'est pas posée au sol, ainsi les piscines rigides semi enterrées sont soumises à l'obligation d'équipement de sécurité (art R128-1 du même code).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Concernant la responsabilité qui découle de son absence, si dans un premier temps les juridictions étaient particulièrement sévères puisqu'elles retenaient automatiquement la faute du propriétaire dès lors qu'aucun dispositif de sécurité n'était installé, elles ont adouci leur position et accepte de retenir la faute de la victime notamment si elle était présente sans son accord et en son absence.

C'est ainsi que par une décision du 9 mars 2023, la Cour de Cassation a retenu l'absence de toute faute de la part d'un couple propriétaire d'une piscine dans laquelle un enfant du voisinage s'était noyé après avoir échappé à la vigilance de ses parents.

Elle a retenu que les propriétaires de la piscine ne pouvaient pas légitimement envisager qu'un très jeune enfant pénètre, seul, sur leur propriété privée. Leur responsabilité civile ne peut donc pas être engagée car il n'y a aucun lien de causalité entre leur comportement et le décès de l'enfant qui était laissé sans surveillance par ses parents.

En effet, il a été constaté que *« l'enfant qui se trouvait en la seule compagnie d'enfants dont la plus âgée avait dix ans dans le jardin d'une propriété qui n'était pas entièrement clôturée, en est sorti et a pénétré dans une propriété située trois maisons plus loin, avant de se retrouver dans la piscine de celle-ci située à l'arrière de la maison et non visible de la rue, dans des circonstances indéterminées. »*

Le fait que les propriétaires, « *présents à leur domicile, avaient nettoyé leur piscine et installé une bâche non rigide sur celle-ci dans le but de s'y baigner ultérieurement, ne pouvaient envisager la présence d'un jeune enfant sur leur propriété, de surcroît sans ses parents et qu'il ne pouvait leur être reproché de ne pas avoir exercé une surveillance constante de la piscine et de ses abords ou de ne pas avoir replacé immédiatement la bâche protectrice. »*

Leur responsabilité n'est donc pas retenue mais l'existence des équipements de sécurité exigés par la réglementation a certainement joué en leur faveur. N'hésitez donc pas à équiper votre bassin…

(Vidéo) Vaucluse : dans les coulisses de l'organisation du concert de Bob Sinclar

Ce mercredi 19 juin 2024, la flamme olympique a traversé le département du Vaucluse avant de venir enflammer le chaudron placé au pied du pont Saint-Bénézet. Une autre personne qui a enflammé cette journée, c'est le DJ français Bob Sinclar qui s'est produit le soir lors d'un concert gratuit offert aux Vauclusiens aux allées de l'Oulle. Le fruit d'un an de travail de la part des acteurs organisationnels qui se sont livrés sur la mise en place de cet évènement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

considérable.

Avec les interviews de Benoît Establet, président de la délégation territoriale Vaucluse de la Croix Rouge française; Pierre Chaline responsable adjoint événements et protocole au Conseil départemental de Vaucluse et Marion Nicolas de l'agence Effervescence et directrice de production du concert de Bob Sinclar à Avignon.

200 techniciens, employés, régisseurs et agents de sécurité, 25 membres de la Croix-Rouge, une cinquantaine de membres du Département de Vaucluse, de nombreux policiers et pompiers, sans compter le montage d'une scène de plusieurs mètres et d'un bar de 35 mètres de long. Ce sont les chiffres humains et matériels qu'a représentés l'organisation du concert de Bob Sinclar qui s'est déroulé hier soir, aux allées de l'Oulle, à Avignon.

C'est plus d'un an de travail de la part du Département et de la Mairie d'Avignon qui s'est concrétisé lors de cet évènement exceptionnel. Toute la partie technique, montage et démontage de tous les éléments (scène, bar, zone V.I.P etc), réglage du son, travail des régisseurs sans compter la mise en place de la sécurité par la structure avignonnaise Effervescence qui a mis toutes ses équipes au travail sur ce concert depuis plus de 6 mois.

La synchronisation des équipes ? La clé de cet évènement réussi

Sur le site depuis plus de trois jours, l'ensemble des forces en présence ont grandement œuvré pour être prêt pour le jour J, accueillir les 10.000 personnes en toute sécurité et dans les meilleures conditions. Postées aux entrées du lieu de spectacle, les équipes du Département se sont occupées d'accueillir et de réguler le flux qui s'est présenté dès 19h à l'ouverture du site. Accompagnée par des membres de l'équipe Effervescence, l'équipe du Département a assuré que tous les spectateurs accèdent au lieu dans les conditions les plus optimum.

Places sur papier ou QR code directement sur le téléphone, chaque spectateur a choisi son moyen le plus simple de se faire scanner de manière rapide et efficace. Passé le contrôle des places et la fouille, la foule a pu profiter du bar de 35 mètres de long installé pour l'occasion où les bières et autres boissons étaient proposées. Si aucun incident n'a été à déplorer durant l'accueil et durant l'ensemble du concert, c'est avant tout grâce à la coordination des différentes équipes qui étaient synchronisés et qui ont parlé d'une seule voix en totale concordance.

Bob Sinclar électrise Avignon malgré la pluie

La suite ? C'est Bob Sinclar qui, après la première partie du DJ local Meloko qui a chauffé le public avec des sonorités Deep Afro House et des remix bien sentis, a électrisé les 10.000 vauclusiens présents pour célébrer le passage de la flamme. Accompagné par son fidèle ami et collaborateur Big Ali, véritable star du milieu hip-hop aux États-Unis, le célèbre artiste français a régalé pendant plus de deux heures de show et rappelé pourquoi il était l'un des DJ les plus reconnus sur le plan international.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Ses musiques mondialement célèbres comme « Rock This Party » ou « World Hold On » ont ravi les plus jeunes et les plus âgés, et ce, malgré la pluie abondante qui est intervenue quelques minutes après l'arrivée de Bob Sinclar sur scène. Une contrariété climatique qui n'a pas suffi à refroidir le public qui, malgré une légère coupure de courant, a donné de la voix jusqu'à la dernière note de musique.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Cliquez sur l'image pour lancer la vidéo

Vaucluse : tout savoir sur la sécurité et la circulation lors du passage de la flamme

Ce jeudi 13 juin 2024, Thierry Suquet, préfet du Vaucluse a présenté aux cotés de Dominique Santoni, présidente du Département et Cécile Helle, maire d'Avignon, l'ensemble du dispositif de sécurité et le plan de circulation mis en place lors du passage de la flamme le 19 juin. Avec plus de 1.000 policiers et gendarmes mobilisés et une circulation largement altérée, il faudra s'adapter pour les vauclusiens.

J-5. Le mercredi 19 juin, la flamme olympique traversera le Vaucluse lors d'une journée exceptionnelle et inédite. Pour l'occasion, l'ensemble des institutions départementales ont œuvré pour offrir un évènement festif mais sécuritaire. Avec 7 sites et communes traversées et plus de 70 ateliers sportifs et culturels proposées ainsi qu'un allumage du chaudron au pied du pont Saint-Bénézet et le concert gratuit de Bob Sinclar en bouquet final, cette journée du 19 juin s'annonce très chargée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Pour faire face à la vague de vauclusiens qui voudront assister à ce moment symbolique, la Préfecture du Vaucluse en collaboration avec toutes les instituions départementales et les communes traversées (Avignon, Apt, Isle-sur-la-Sorgues, Mont Ventoux, Orange, Sorgues et Rustrel) a mis en place un dispositif de sécurité à la hauteur de l'évènement.

Conférence de presse annonçant le dispositif de sécurité et de circulation pour le passage de la flamme sur le Vaucluse

Un plan de sécurité et de circulation qui a été détaillé lors d'un point presse à la préfecture d'Avignon ce jeudi 13 juin 2024 « nous mobilisons pour cette journée, 620 gendarmes, 150 policiers municipaux, près de 200 pompiers et 480 bénévoles sur notre département, c'est un dispositif très important à échelle humaine pour notre territoire » a déclaré Thierry Suquet, nouveau préfet du Vaucluse.

Une circulation difficile partout…
A Apt, là où les festivités et les premiers ateliers en marge du passage de la flamme débuteront avec un relais de 9 h à 9h 55, 110 effectifs de la gendarmerie nationale seront mobilisés et un important dispositif de premier secours composé de 10 secouristes de l'AFSSA 84 sera présent.

Coté circulation, il sera impossible de circuler dans la commune de 8 h à 11h si vous passez par la RD 900 « nous conseillons également aux poids lourds de plus de 19 T d'éviter le secteur, le stationnement sera également interdit du lundi 17 juin à partir de 17 h jusqu'à mercredi 11h » a annoncé Dominique Santoni, présidente du Département du Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

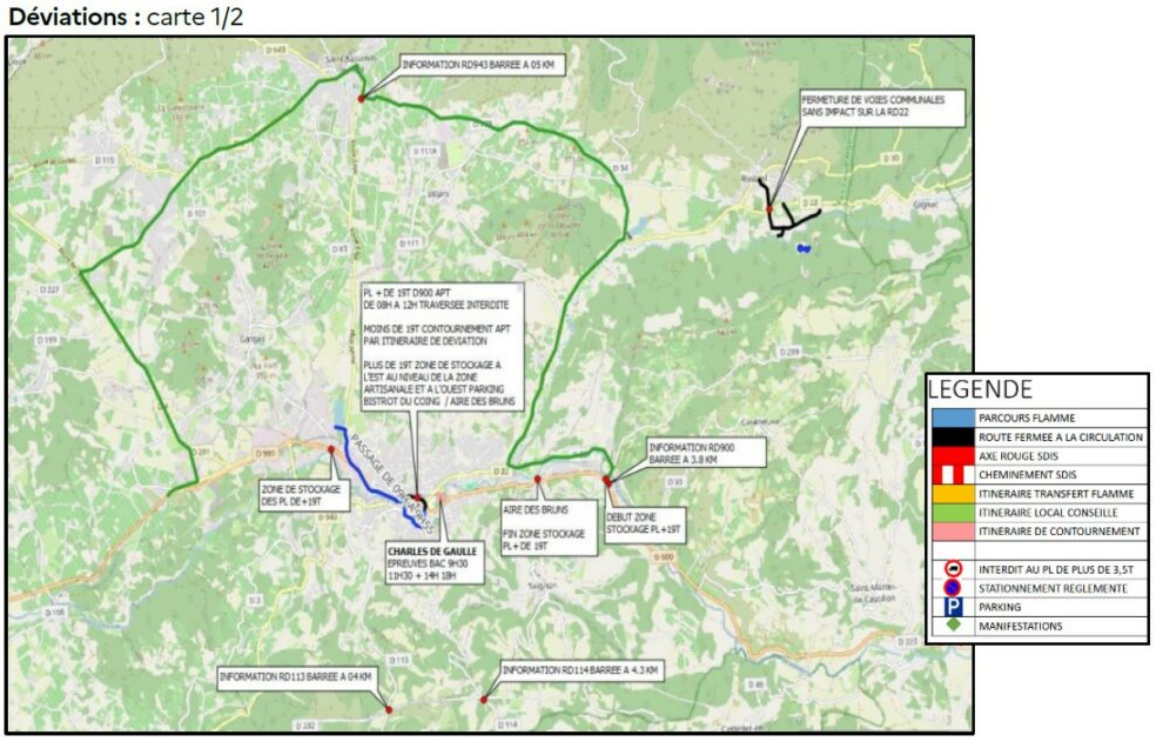

Apt

A l'Isle-sur-la-Sorgue où la flamme sera présente de 11h30 à 12h15, c'est sur l'itinéraire de la RD 901 entre le Thor et l'entrée est de la commune que de grosses perturbations sont à prévoir avec plusieurs déviations qui seront implantées dans le cadre de la journée. La traversée de la commune en deux ou quatre roues sera interdite durant toute la journée, l'interdiction de stationnement démarrera le mardi 18 juin à 12h et prendra fin le mercredi 19 à 15h. Pour ce parcours de 3,3 km, 100 effectifs de la gendarmerie sont mobilisés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

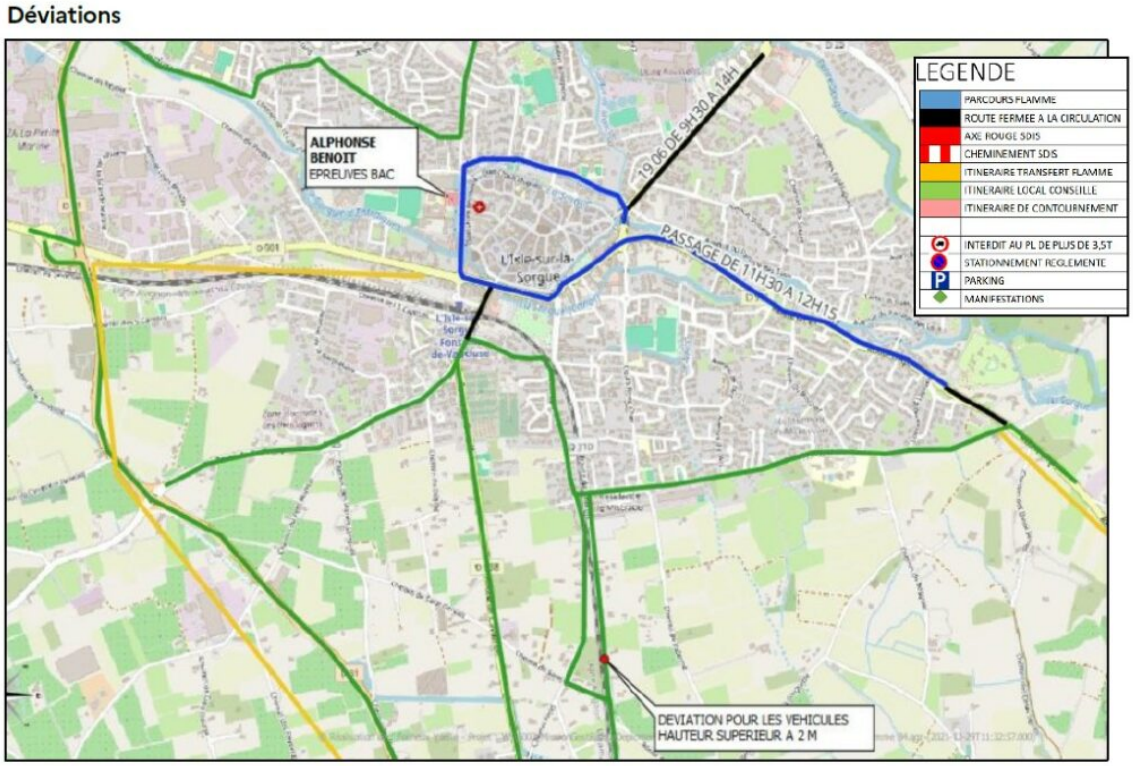

l'Isle-sur-la-Sorgue

Enfin, à Sorgues où le relais d'1,3 km prendra vie entre 17h 05 et 17h30, 125 effectifs de la gendarmerie assureront la sécurité de tous tandis que de fortes perturbations de circulation sont à prévoir au centre-ville de la commune en fin d'après-midi entre 16 h et 19h. L'entrée de la ville par la voie rapide sera compliquée et le stationnement interdit du mardi 18 juin, 17h au mercredi 19 juin 20h.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

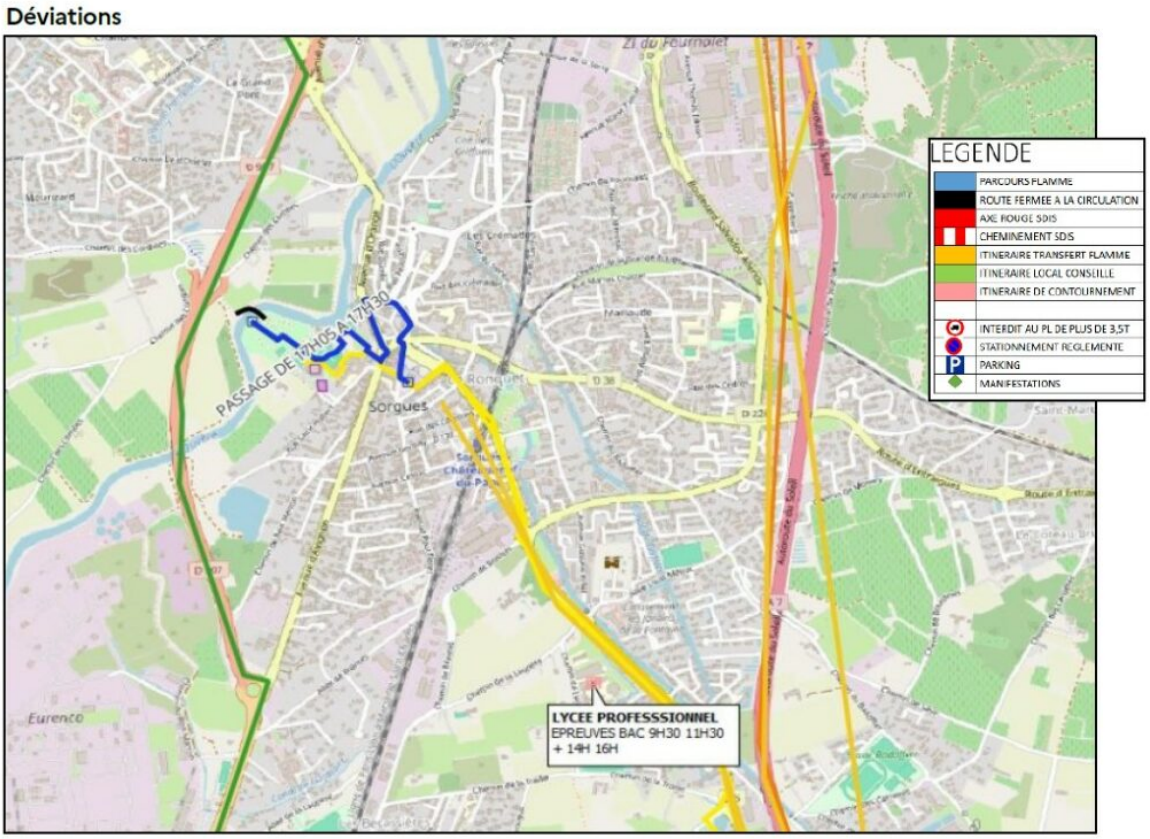

Sorgues

… surtout à Avignon
La ville la plus impactée coté circulation et sécurité reste néanmoins Avignon. Du coté de la cité papale qui verra un relais de 7km s'achevait avec l'allumage du chaudron au pied du Pont d'Avignon, des restrictions et des fermetures de routes sont à prévoir et les automobilistes sont invités à prendre l'A7 et l'A9 pour contourner la commune. Les vauclusiens souhaitant assister à la grande fête sur Avignon ont grand intérêt à arriver dès 9 h du matin en privilégiant les transports en commun ou les mobilités douces.

Dès 9h du matin la circulation sera grandement impactée. Les poids lourds auront interdiction de traverser Avignon à partir de midi. Les sorties d'autoroute pour les poids lourds à Avignon Sud (n°24) et Avignon Centre (n°23) seront également interdites. À partir de 14h, la rocade Charles de Gaulle qui est un des axes les plus fréquentés du bassin avignonnais sera partiellement fermée, et des restrictions seront appliquées sur les tronçons restants, avec une réduction du nombre de voies.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

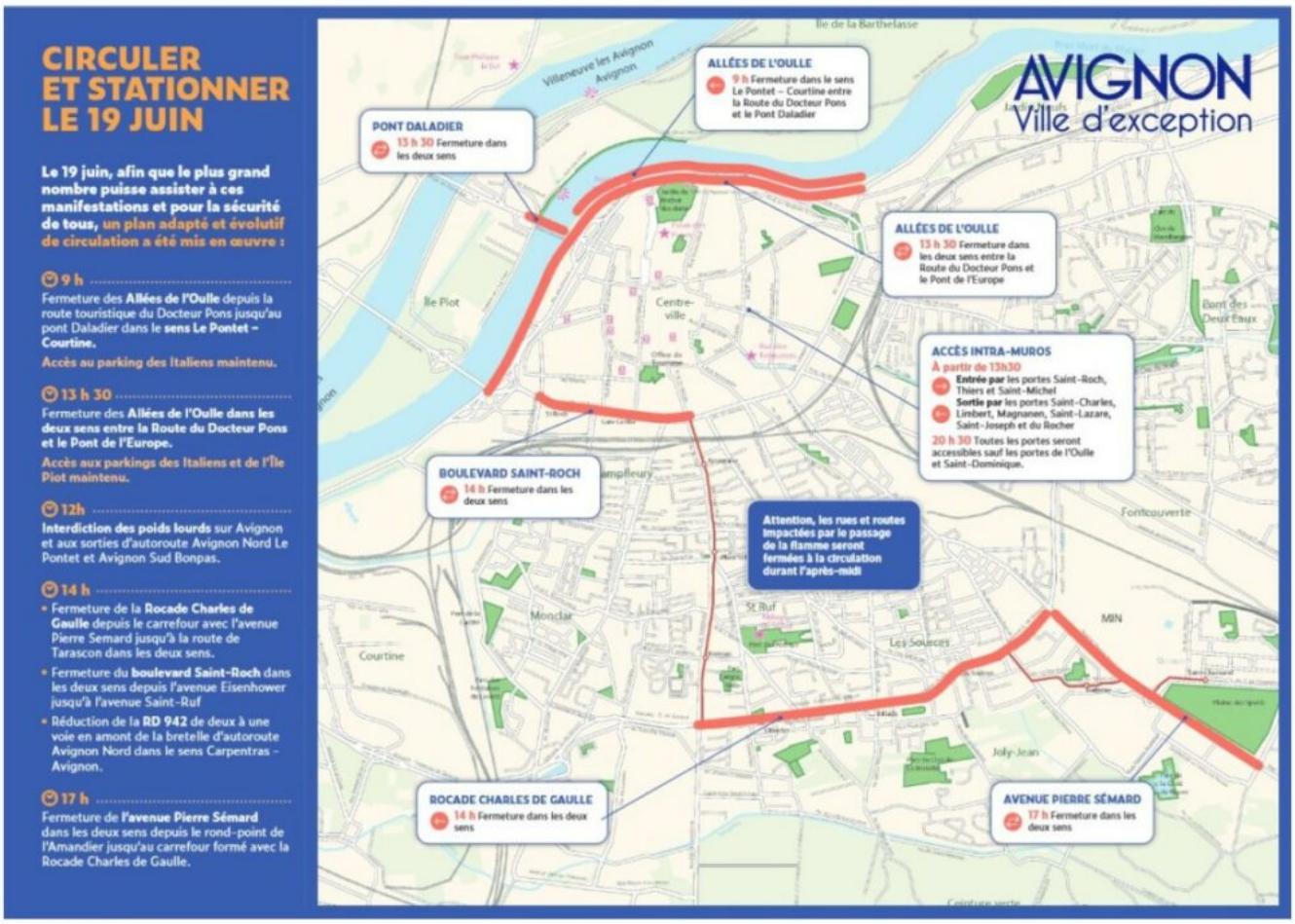

© Ville d'Avignon

Avignon

Privilégier les parkings relais et les transports en commun qui seront gratuits

Lieu du concert gratuit de Bob Sinclar, le parking de l'Oulle sera inaccessible aux véhicules dès le samedi 15 juin à 20h jusqu'au jeudi 20 juin, 20h, tous les autres parkings relais seront mis à disposition de ceux qui prendront leurs véhicules. Présente lors du point presse à la préfecture, Cécile Helle, maire d'Avignon a tenu à rappeler les mesures à adopter et toutes les solutions et alternatives proposées ce jour-là « Nous avons voulu assurer la sécurité de tous sans avoir à impacter de manière significative les avignonnais qui iront travailler ou qui souhaiteront participer à cette grande fête. Grace au Grand Avignon et Joel Guin, tous les transports en commun seront gratuits » a-t-elle affirmé.

Le parking des italiens devrait être une nouvelle fois, une place forte et fréquentée de la ville en ce jeudi 19 juin mais il faudra arriver tôt pour espérer trouver une place. Le parking de l'Ile Piot, de la Courtine, d'Agroparc et de Saint-Chamand seront également ouverts à tous avec des navettes qui conduisent au centre-ville. En cette journée inédite, des mesures exceptionnelles ont été prises comme l'a expliqué Cécille Helle « on a décidé pour ne laisser personne sur le carreau d'ouvrir des parkings relais

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

supplémentaires au stade Gilalrdeaux, au centre commercial de Mistral 7 et à proximité du lycée René Char avec encore une fois des navettes qui passeront faire des ramassages réguliers »

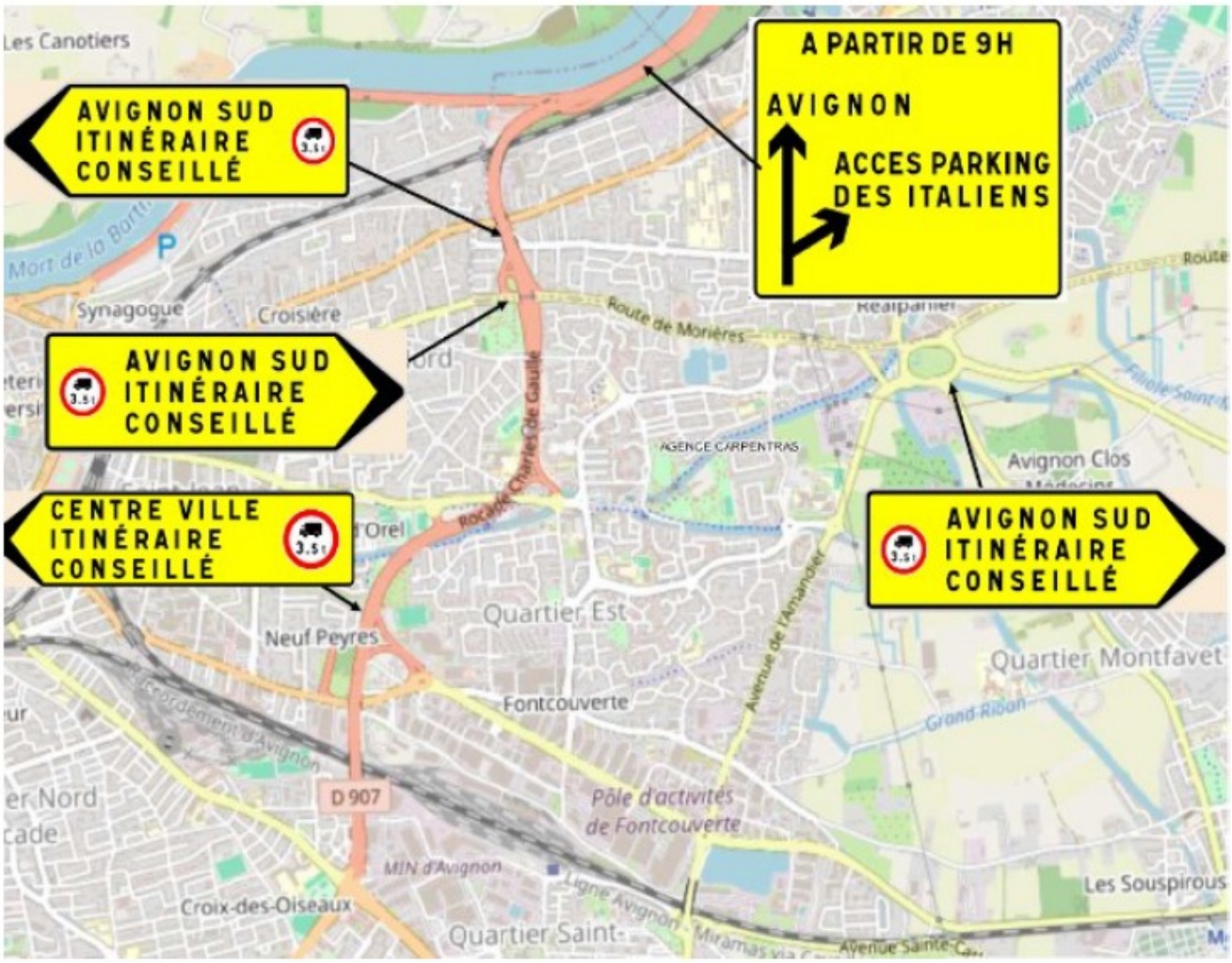

Signalisation et itinéraires conseillés sur le secteur rocade

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

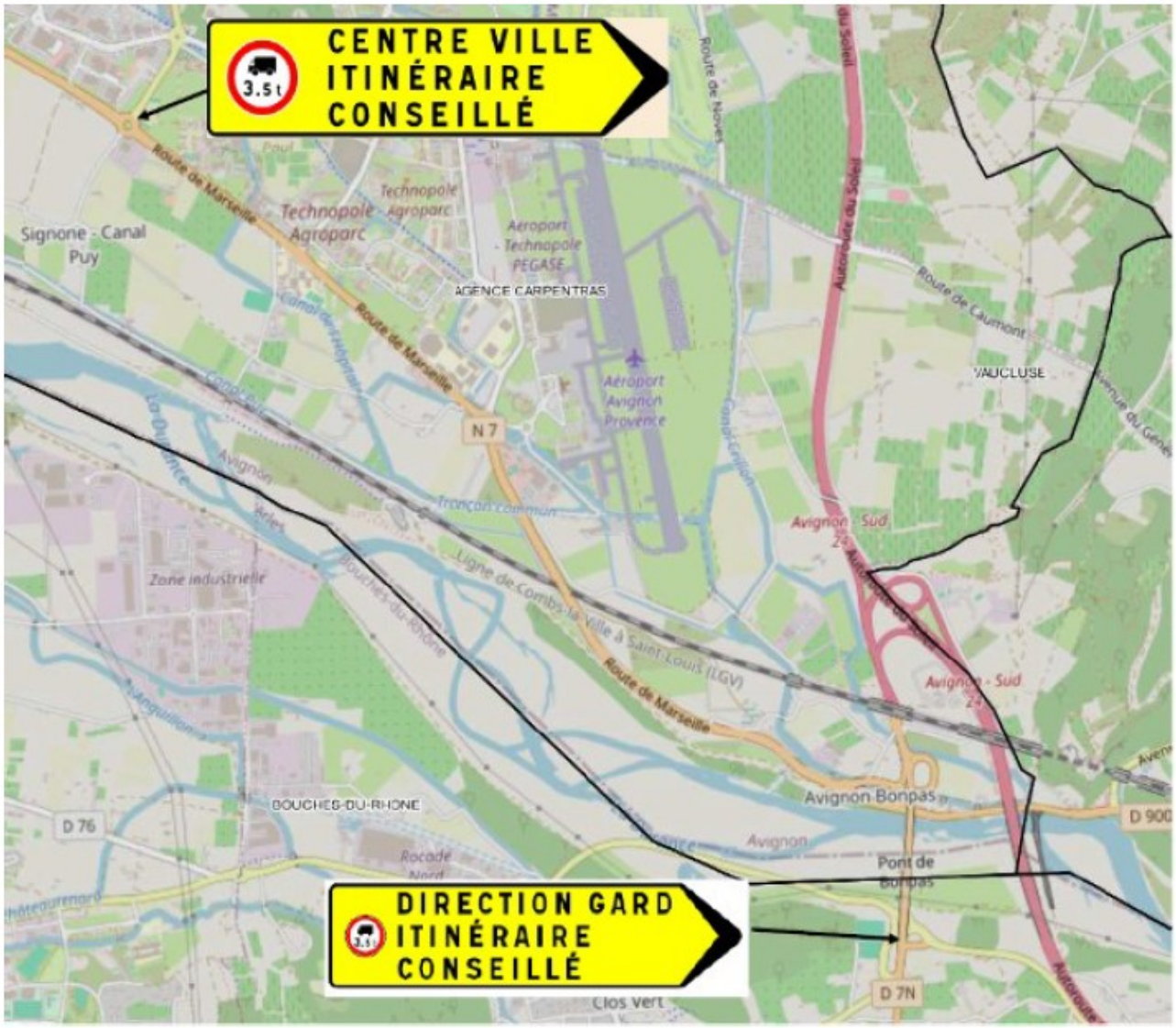

Les établissements scolaires s'adaptent en vue du baccalauréat

Plusieurs épreuves écrites du baccalauréat auront lieu le mercredi 19 juin 2024 sur tout le territoire national. En vue du passage de la flamme et de toutes les perturbations que cela va entrainer, les établissements vauclusiens vont s'adapter et proposer des solutions pour perturber le moins possible les candidats.

Un dispositif adapté va être mis en place sur Avignon et dans toutes les communes impactées par l'évènement comme l'a détaillé Philippe Koszyk, directeur académique des services de l'éducation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

nationale du Vaucluse « nous allons proposés des modalités et des plages d'accueil anticipé avec un accueil des élèves dès 6h45 comme nous en avons informé les parents d'élèves. Avec la circulation perturbée, nous savons qu'il y aura tout de même des retards et nous le prenons en compte dans notre plan de déroulement des épreuves. Au niveau de la restauration, nous avons dû également nous adapter et nous ouvrons ce jour là les selfs des établissements pour permettre aux élèves externes de rester sur place le midi entre les deux épreuves ».

Cliquez ci-dessous pour découvrir en détail le « Plan de gestion du trafic pour Avignon »